

Note Méthodologique : Procédure travaux en hauteur à Tanger Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La procédure vise la sécurité des travaux en hauteur dans la région de Tanger (construction, industrie, infrastructures portuaires).

- Assurer la conformité au cadre réglementaire marocain et aux normes applicables.
- Réduire les risques d'accidents et sécuriser les opérations sur site.
- Mettre en place une organisation performante, adaptée au contexte industriel local.
- Spécificités régionales (Tanger Med, Midparc) avec exigences élevées de sécurité.

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour une évaluation complète des conditions réelles.

Objectifs de la mission

- Réduire les risques professionnels liés aux travaux en hauteur.
- Garantir la conformité avec la réglementation marocaine et les normes internationales applicables.
- Renforcer la culture sécurité sur les chantiers.
- Formaliser des plans de prévention adaptés.
- Orienter les pratiques vers une exécution maîtrisée et sécurisée.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des pratiques et évaluation des risques liés aux travaux en hauteur.
- Revue documentaire et réglementaire; identification des non-conformités.
- Recommandations opérationnelles et plan d'action priorisé.
- Mise à jour / création de procédures spécifiques.
- Planification de sessions de sensibilisation et d'information.
- Système de suivi des interventions en hauteur.
- Rapports de conformité destinés aux instances de contrôle et à la direction.
- Rapport final incluant diagnostic, recommandations et plan d'action.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Collecte des informations: équipements, procédures, formations, règles de prévention.
- Visites et entretiens sur site pour un état des lieux complet.
- Résultat: cartographie des pratiques et principaux risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue: plans d'action sécurité, fiches de risques, registres EPI/EPC, audits précédents.
- Alignement avec les obligations en vigueur au Maroc.
- Résultat: liste des écarts et non-conformités.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (1 semaine)

- Ateliers collaboratifs; actions correctives et priorités.
- Mise à jour / création de procédures; planification des sensibilisations.
- Résultat: plan d'action formalisé et calendrier de déploiement.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Reporting périodique et ajustements selon retours terrain.
- Contrôle d'efficacité des mesures; rapports de conformité.
- Résultat: amélioration continue et maintien de la conformité.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Format	Jalon / résultat
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Sur site, entretiens	Diagnostic et risques principaux
Analyse documentaire	1 semaine	Revue interne	Non-conformités identifiées
Recommandations & plan d'action	1 semaine	Atelier, rédaction	Plan d'action priorisé
Suivi & accompagnement	Variable	Visites périodiques, reporting	Rapports de suivi et ajustements

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Réalise le diagnostic initial sur site et par entretiens.
- Conduit la revue documentaire et réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.
- Assure le suivi, le reporting et les ajustements.

Client

- Prépare et transmet les documents requis pour le diagnostic.

- Organise et permet la visite sur site pour l'évaluation.
 - Participe aux ateliers collaboratifs et aux échanges de sensibilisation.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de prévention et fiches de sécurité.
 - Registres d'inspection / contrôle des EPI et EPC.
 - Procédures internes relatives aux travaux en hauteur.
 - Fiches de risques et plans d'action sécurité.
 - Rapports / audits précédents.
 - Informations sur les équipements utilisés et les formations dispensées.
 - Disponibilité pour une visite sur site et des entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier après mise en œuvre; ajustements fondés sur les retours terrain.
 - Reporting périodique et rapports de conformité pour la direction et les autorités de contrôle.
 - Mise en place d'un système de suivi des interventions en hauteur.
 - Format d'intervention mixte (sur site et à distance) selon les besoins.
 - Plan d'action priorisé pour un déploiement rapide et efficace.
 - Alignement réglementaire documenté, facilitant les contrôles administratifs.
 - Objectif constant: pilotage optimal de la prévention des risques.
-